



**PROTOCOLE SANITAIRE INSTITUTION NOTRE DAME DE**  
**GRACE**  
**Ecole Notre Dame de Grâce**

Après,

- l'annonce de notre ministre de l'éducation nationale du 28 mai 2020
- l'annonce de notre Premier ministre du 28 avril 2020 et du 28 mai 2020
- la lecture du protocole sanitaire des écoles du Ministère de l'Education Nationale ce jeudi 30 avril 2020
- une concertation et un travail en collaboration avec les responsables des différents sites de l'Institution Notre Dame de Grâce, les cheffes d'établissement des écoles primaires ont acté une réouverture progressive de leurs établissements
  - Dans un premier temps et dès le 14 mai 2020, il est prévu d'accueillir les élèves des classes de CP et de CM2. 12 élèves maximum par classe, deux jours semaine si les effectifs quotidiens sont supérieurs à 12. Sur la base du volontariat, nous donnerons la priorité aux enfants de personnels de santé, enseignants, personnels de l'aide sociale à l'enfance et des forces de l'ordre.
  - Dans un second temps, le 25 mai 2020, nous accueillerons les élèves des classes de CE1, CE2 et CM1 dans les conditions citées ci-dessus.
  - Les enfants ne seront pas forcément accueillis et en classe avec leur enseignant de référence.
  - L'accueil des enfants dont les parents exercent une des professions susmentionnées et qui ne répondent pas aux conditions de reprise d'enseignement se fera de manière échelonnée. Il s'agira d'un temps de garderie et non d'enseignement.
  - Un accueil en maternelle sera proposé aux familles dont les deux parents travaillent de la petite section à la grande section. Les élèves accueillis pourront réaliser le travail demandé dans leur classe virtuelle ou par mail, ils seront assistés par un adulte de l'école.
  - La garderie périscolaire et l'étude ne seront pas assurées.
  - Les enfants dont un parent au moins est déclaré « cas confirmé COVID » ne pourront être accueillis.

### **RECOMMANDATIONS AUX PARENTS**

- Prendre la température de l'enfant avant de le déposer à l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (supérieure à 37,8° C), l'enfant ne sera pas admis dans l'établissement,
- Lui rappeler les gestes barrières et le sensibiliser,
- Respecter les horaires de l'accueil échelonné qui vous seront communiqués ultérieurement par l'enseignant. **Aucun retard ne sera accepté.**
- Laisser OBLIGATOIREMENT l'enfant à l'école pour la journée entière
- L'entrée se fait seul dans l'école. Les entrées et sorties dans l'établissement aux grilles ou portails signalés dans le planning joint à ce protocole.
- Lui fournir des mouchoirs jetables, une bouteille d'eau, un goûter sans emballage difficile à ouvrir seul

- Réserver le repas obligatoire fourni par l'école 48h maximum avant la date de prise de repas. Le repas non consommé sera facturé. Pour toute absence justifiée et uniquement pour raison médicale, et si la convalescence est supérieure à 48h, vous avez la possibilité d'annuler le repas auprès du secrétariat.
- Possibilité de reprendre votre enfant pour la pause déjeuner en respectant les horaires de classe établis sur le planning de la semaine et les recommandations sanitaires générales du protocole
- Remplir la fiche de renseignements, d'engagement et de décharge de responsabilité OBLIGATOIRE pour être accueilli
- Habiller l'enfant avec une tenue qui lui permettra d'être autonome. Pas de chaussures à lacets.
- Vérifier, fournir son matériel pour un usage individuel et le désinfecter le soir en rentrant à la maison
- L'équiper d'un masque uniquement si vous le souhaitez

## GESTES BARRIERES

- Les classes seront désinfectées chaque soir et aérées 15 min avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, à la pause méridienne et à la fin des cours
- Les enfants devront se laver les mains à leur arrivée, à chaque entrée en classe avant et après chaque récréation, chaque repas, chaque passage aux toilettes, après chaque toux ou éternuement et avant de sortir de l'école le soir.
- L'utilisation du gel hydroalcoolique sera assurée si pas de point d'eau à disposition
- Pour l'essuyage des mains, usage unique de serviettes en papier
- Sensibiliser les enfants à la transmission des microbes  
<https://www.youtube.com/watch?v=HUNP81Go6IQ>
- Formation du personnel aux gestes barrières et port du masque
- Accueil de 12 élèves maximum par classe
- Une distanciation de 1m sera obligatoire pour l'accueil des élèves, l'installation en classe, en récréation et lors des déplacements des élèves (ex : passage aux toilettes). Aucun îlot de tables en face en face dans les classes.
- Neutralisation du mobilier et du matériel non indispensables
- A la fin de la récréation, l'enseignant appellera les élèves un à un pour réintégrer la classe
- Pas d'échange de matériel ni de prêt
- Les enseignants porteront un masque en classe et lors des récréations
- Lors d'une suspicion de COVID chez un élève, un masque lui sera fourni. Il sera isolé en attendant l'arrivée des parents
- Eviter les déplacements des élèves en classe, seul l'enseignant se déplacera
- Les récréations seront échelonnées et se feront par groupe classe avec distanciation. Les jeux de ballon sont proscrits, l'enseignant pourra proposer des activités de jeux sans contact.
- Neutraliser les structures avec points de contacts dans la cour (murets, bancs, marches des classes)
- Si pluie, rassemblement sous le préau ou dans une salle de motricité avec distanciation
- Pas d'objets personnels ramenés à l'école pour éviter les échanges
- Les portes intérieures des classes seront maintenues ouvertes pour éviter toute manipulation inutile, celles de l'extérieur le seront également selon les conditions météorologiques
- Pas d'accès à la bibliothèque, aux armoires et au matériel collectif et pas de matériel directement accessible aux enfants
- Libérer les couloirs avant la sortie du soir
- Des fiches de suivi et d'autosurveillance (symptômes) seront remplies tous les jours (élève, personnel, enseignants)

## ACTIVITES SPORTIVES, CULTURELLES ET MANUELLES

### SPORT

- Les enfants pourront venir directement en tenue de sport le jour de la séance, à titre exceptionnel
- Pas de jeux de ballons ni de contacts
- Matériel sportif autorisé uniquement s'il est utilisé individuellement par chaque enfant et désinfecté par l'enseignant avant et après la séance ( balle, cerceau)
- Activités sportives individuelles à privilégier

### CULTURELLES ET MANUELLES

- Matériel individuel ou jetable
- Les livres ou dictionnaires devront être laissés au repos 5 jours si utilisation
- La lecture est à assurer avec l'enseignant
- Privilégier les moyens audiovisuels
- Pas de jeux à partager
- Pas de coins de regroupement

### SANITAIRES

- Utilisation obligatoire des toilettes de l'extérieur
- Pas plus de deux personnes par sanitaire sous la surveillance d'un adulte
- Sens de circulation pour l'entrée et la sortie
- Lavage des mains avant et après chaque passage et supervisé par un adulte
- Fournir des serviettes papier à l'élève pour l'essuyage des mains
- Evacuation des poubelles à chaque récréation par le personnel OGEC

### RESTAURATION

- Elle se fera dans le restaurant scolaire du collège
- Un repas sera distribué aux élèves
- Pour la distanciation les règles sont identiques à celle de la classe
- Lavage des mains avant et après chaque repas
- Pas de partage de nourriture ni d'échange
- Personnel OGEC pour la surveillance de la cantine

### DESINFECTION

- L'école sera désinfectée complètement avant la rentrée du 14 mai 2020
- Nettoyage quotidien des locaux chaque soir : sol, chaises et tables
- Nettoyage des zones de contacts, matériel pédagogique plusieurs fois par jour si des élèves différents se succèdent par le personnel OGEC ou l'enseignant
- Sacs obligatoires dans les poubelles lavées et vidées quotidiennement

## CAS INCENDIE

- Revoir le plan incendie en respectant le protocole
- Portes coupe-feu restent ouvertes

## SI COVID SUSPECTE

- Isoler immédiatement l'élève avec un masque dans le bureau de la direction sous surveillance pour NDG et avec le personnel OGEC pour NDT
- Prise de température sans contact
- Appel immédiat de la famille
- Prévenir le médecin scolaire et l'IEN,
- Aller voir son médecin traitant (mise en quatorzaine)
- Nettoyage de la pièce d'accueil COVID
- Si test positif, refermer l'école pour 14 jours
- Informer la famille d'un cas COVID dans l'école et communication à l'ensemble des familles.